



MAIRIE DES VARENNES

40 PLACE DES MARRONNIERS - 31450 VARENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUIN 2026

Délibération N° 2026-07-22

L'an deux mille vingt-six, le **JEUDI 16 juillet** à 18h00, le Conseil Municipal de la commune des **VARENNES (Haute-Garonne)**, dûment convoqué le 07/07/2026, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Edouard MERICQ, Maire.

Présents : Elsa Méricq, Edouard Méricq, Julie Valentin, Thierry Pieters, Iris Bardin, Roselyne Goux, Cédric Penard

Absents excusés : Emmanuel Jean, Isabelle Franques, Théo Stephan, Véronique Sales de Gauzy

Pouvoirs :

Théo Stephan donne son pouvoir à Edouard Méricq,

Isabelle Franques donne son pouvoir à Thierry Pieters,

Véronique Sales de Gauzy donne son pouvoir à Julie Valentin,

Emmanuel Jean donne son pouvoir à Roselyne Goux.

Secrétaire de séance : Julie Valentin

Délibération abrogeant la délibération : Adhésion à la centrale d'achat UGAP pour l'approvisionnement en électricité sur la période 2028-2030

Suite à l'échange avec Mme Christina ALQUIER de SOLEVAL le 22/06/2026, il s'avère que la commune des Varennes bénéficie toujours de tarifs réglementés de vente (TRV) ce qui protège la commune en cas de crise énergétique.

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal l'annulation de la délibération N° 2026-06-20 en date du 05/06/2026 correspondant à l'adhésion à l'UGAP.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, l'abrogation de ladite délibération.

